L'Association Nautique de la Chapelle Sur Erdre CHARTE DE L'ADHÉRENT



En adhérant à l'ANCRE, j'ai conscience de ne pas stationner mon bateau dans un port et je m'engage à participer aux activités de l'association à laquelle j'apporterai un soutien actif dans la mesure de mes aptitudes en m'inscrivant entre autres :

- aux manifestations organisées par l'ANCRE (voir le programme):
 - *régates comme compétiteur ou aide à l'organisation
 - *entraînements comme participant ou animateur
 - *sorties-loisir à la découverte des cotes rivières et canaux
 - *handi-voile comme accompagnateur
- aux **permanences et journées d'entretien** de la base et des équipements communs de l'Association.

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'ANCRE (voir tableau d'affichage) et je m'engage à les **respecter.**

Si je ne respecte pas ces engagements, mon adhésion à l'Association ne sera pas renouvelée et je retirerai aussitôt mon bateau du périmètre concédé à l'ANCRE.

Je reconnais également avoir été informé des garanties d'assurance liées à la licence FFVoile et des possibilités de souscription de garanties complémentaires/(majoration des Capitaux Invalidité et Décès)

Fait à Mants le 3 janvier 201

u ex aboloronne

(Signature de l'adhérent précédée de la mention "lu et approuvé".)



Adhésion 2014 ANCRE

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Favoriser la pratique de la VOILE sous toutes ses formes du LOISIR à la COMPÉTITION pour un large public qu'il soit ou non propriétaire de dériveurs ou petits habitables, valide ou handicapé.

Votre ADHÉSION vous engage à participer à la vie de l'ANCRE. En contrepartie elle permet, sous certaines conditions, l'accès :

- aux installations (club-house, mouillages, pontons...),
- aux parkings pour stationner votre bateau sur remorque ou à l'aide d'engins de levage propres ou extérieurs,
- aux nombreuses activités programmées, avec votre bateau ou ceux du club.

La fiche d'adhésion accompagnée du règlement par chèque doit être envoyée par retour à l'adresse ci-dessous. Exigible dès le 1er janvier, le renouvellement au plus tôt de votre inscription, facilite la gestion du club et vous permet de participer aux décisions de l'Assemblée Générale.

Association Nautique de la Chapelle Sur Erdre

Base de la Grimaudière

B.P. 4323

44243 La Chapelle Sur Erdre CEDEX

Tél: 02 40 29 71 62

e-mail: aso.ancre@neuf.fr - Internet: http://ancrecn.free.fr

Important: Les adhérents qui n'auront pas renouvelé leur adhésion avant le 1^{er} mars 2014 seront considérés comme démissionnaires. Ils perdront leurs emplacements (remorque, annexe, mouillage). S'ils veulent néanmoins adhérer à nouveau, ils devront représenter leur candidature au Bureau.

SI VOUS NE RENOUVELEZ PAS VOTRE ADHESION EN 2014, NOUS VOUS PRIONS DE NOUS LE PRECISER PAR ECRIT SUR CE FORMULAIRE. OU PAR MAIL Inscription(s) 2014

N° de licence	Nom	Prénom	Date de naissance	Renouv oui-non
1219553t	DAYERS	Bernard	18.3.61	0
	UAYER	Benoit	18.10.90	0

Adresse: 134 me du crossant
Code Postal: 44 300 Ville: NANTES
Téléphone: 0 9 54 12 8684 Portable: 0 6 5160 29 56 Cocher ici si votre adresse a changé en 2013.
Portable: 06 5160 29 56 adresse a changé en 2013. email: 1 arcel Ducamion @ yahoo. Fr
Profession ou domaines de compétences : Im formatique
Le Club s'engage à ne pas communiquer ces informations.

BATEAU(X)

Modèle	Nom	N° Corps Mort	N° parking (1)	N° Voile	N° (1)	Cie Assurance
Edel4	LouBen			752		MACIF

ANNEXE

REMORQUE

Type	Nom (2)	N° (1)	Type	N° immatricul	N° (1)
BIC	#XXO		Bera	rone)	

Pour identification: (1) Ce N° sera attribué par le club (2) À inscrire visiblement sur l'annexe

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE AVEC SOIN

Tarifs 2014

Code	Cotisation annuelle membre actif	Jeune Né depuis 01/01/94	Adulte	Nb	Total (€)
	Propriétaire (Coût par bateau / li	cence incluse)			
1	Habitable		175 € *	1	175
2	Dériveur (mono, multi & voile/aviron)	70 € *	135 € *		
Hill	Équipier (licence incluse)	esa Harada	Luthaine.	in the	September 1
3	Équipier	50 € *	110 € *		
4	Équipier de famille propriétaire ***	35 € *	75 € *	1	75
5	Equipier handi-voile	20 €	20 €		
	Droit d'entrée (1ère année d'e	adhésion pour toi	is types de	batea	ux)
6	Participation aux équipements communs		250 €**		

** Ne concerne que la première adhésion de propriétaire d'un bateau. *** Famille = les parents et leur(s) enfant(s)

TOTAL (E)

Reflé par viremet le 8/1/2014 Pour participer aux régates, la licence FFV sera obligatoirement validée par un médecin. Si vous présentez un certificat annexe, le médecin devra y porter la mention "apte à la pratique de la voile en compétition"

Code	Souscription annuelle membre bienfaiteur	Prix €	Nb	Total €
7	Membre bienfaiteur (justificatif pour déduction fiscale)	20 € mini		

Cadre réservé au Club RESPONSABLE de la prise d'inscription(s) AVIS du Bureau ou CA si nécessaire Banque + Nº Chèque Licence(s) adultes NOM(S) Licence (s) jeunes NOM(S) Enregistrement. FFV le... par

Inscription2014.doc